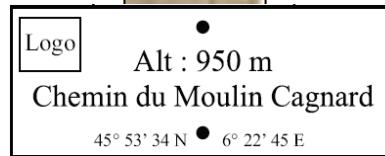


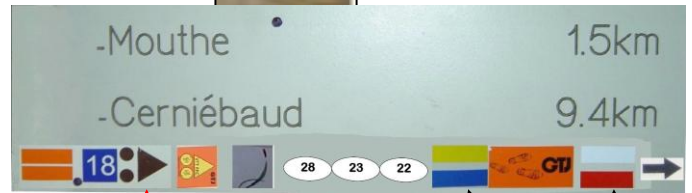
panneau de lieu-dit :

- ✓ 25 cm x 11 cm, ép. 6 mm
- ✓ en stratifié mélaminé (Trespa),
- ✓ couleur de fond beige : RAL 1013
- ✓ percé pour la fixation
- ✓ texte gravé recto : Times h : 2 cm
- ✓ **logo de la collectivité** gravé
- ✓ Coordonnées GPS gravées
- ✓ vis inox



panneau directionnel :

- ✓ 50 cm x 15 cm, ép. 8 mm
- ✓ en stratifié mélaminé (Trespa),
- ✓ couleur de fond beige : RAL 1013
- ✓ texte gravé recto : Times h : 2 cm
- ✓ n° de réf. gravé
- ✓ percé 1/3-2/3 pour la fixation
- ✓ balisage des activités par **adhésifs**, h : 3 cm
- ✓ flèche noire de direction en adhésif ou gravée
- ✓ vis inox



Les n° et signes VTT font chacun 3 cm x 3 cm
La couleur du signe VTT est jaune (le marron est réservé aux PNR)
La couleur des n° est fonction de la difficulté

Chaque bande fait 1,3 cm de h avec un espace de 0,4 cm entre les 2 (soit h totale 3 cm) par 4 cm de long.
Un n° de circuit peut être ajouté : il sera en noir, de petite taille et apposé à côté ou sur les bandes J/B

Bandes orange du balisage équestre : idem GR et URV

Quant à l'adhésif GTJ : il est à commander auprès de l'association GTJ

poteau en bois rond

- ✓ autoclave classe 4
- ✓ h : 3 m, diam : 10 cm
- ✓ finition : chanfreiné au sommet
- ✓ et recouvert d'une rondelle PVC de protection

réserve pour le scellement du poteau

trou de 50 cm de profondeur

- ✓ sable entre le poteau et le fourreau
- ✓ fourreau PVC : h 50 cm et diam 125
- ✓ scellement au béton autour du fourreau



1 - LES INFORMATIONS À REPORTER SUR LES LAMES DIRECTIONNELLES

(3 lignes maxi par lame pour leur bonne lisibilité et en minuscule (1^{ère} lettre majuscule))

a Le lieu-dit suivant

b Sur un itinéraire de Grande Randonnée (GR, GTJ, GRP, Grand Huit...) : **Indiquer le nom du village ou du hameau suivant (idée d'étape)**

c Indiquer les points d'intérêt pour les randonneurs (cascade, point de vue, curiosité, patrimoine ...) constituant des buts de promenade (exclure les services susceptibles de varier)

d Ces directions sont **triées par ordre croissant de distance en km**. Les distances de moins de 100m peuvent être traitées en m (ex : 0,08 km = 80 m)

2 - ÉLABORATION

Pour élaborer l'ensemble de ces équipements, il est demandé aux responsables chargés d'élaborer la signalétique de s'appuyer sur la méthode suivante:

- **Vérifier et reporter les tracés sur un fond de carte au 1 : 25 000**. (ou sur informatique ou SIG).

Dans les villes ou pour les parties de réseau dense, descendre au 1 : 15 000 pour plus de précision.

- Sur le fond de carte, **numéroter les carrefours**

- **Calculer les distances** entre chaque intersection équipée et numérotée.

- **Hiérarchiser sur l'ensemble du réseau les lieux dits à équiper :**

- « **prioritaires** » depuis le départ des randonnées :

belvédère, curiosités, cascade, patrimoine..., et grande direction en prenant en compte

- les itinéraires structurant pratiqués en itinérance (GR, GR de Pays, Grand Huit, GTJ VTT...)
- les villages et hameaux aux alentours
- « secondaires »

- **Renseigner la fiche signalétique par intersection en :**

- reportant le N° attribué sur le plan
- dessinant le carrefour en respectant l'orientation (nord en haut) et en nommant les directions
- proposant l'implantation du poteau au carrefour (autorisation du propriétaire obligatoire)
- proposant l'orientation des lames directionnelles (gauche ou droite)
- précisant la position de la plaquette lieu dit.

- **Proposer les textes**

- **Obtenir l'accord des propriétaires** sur lesquels les équipements seraient implantés, et **consulter les techniciens forestiers ONF** ou privés en milieu forestier.

